

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 JANVIER 2016**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

L'an deux mille seize le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2016 et qu'il a été fait ... observation.

Le 3 février 2016,

**PRESENTS** : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote de la délibération n° 16) – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°11 – Présidente de séance lors du vote de la délibération n°16) – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI – Mme SAGO (arrivée à 20h10) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n°22) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE – RADE (sortie lors du vote de la délibération n°8) – M. ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS (sortie lors du vote de la délibération n°8) – M. SEGURA (arrivé à 20h20 – sorti lors du vote de la délibération n°16) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ (sorti lors du vote de la délibération n° 18) – GOLDBERG (arrivé à 21h – sorti lors du vote de la délibération n°17) – CHALLIER – LAOUEDJ – Mme BEZZAOUYA – Mlle ABDELLAOUI (arrivée à 21h25)

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

M. BEZZAOUYA  
M. LORENZO  
Mme FOUGERAY

**MANDATAIRES**

M. CAHENZLI  
M. MORIN  
M. CHALLIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur MORIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ADOPTE** à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2015,

**PREND ACTE** du rapport Développement Durable de l'année 2015 (délibération n°1),  
du rapport d'activité du SEAPFA et de son compte administratif, au titre de l'année 2014 (délibération n°10),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- la convention de partenariat avec ERDF pour formaliser les coopérations et actions à mener afin d'agir de façon durable pour le développement de la commune (*délibération n°3*),
- la convention avec DEBITEX et DEBITEX TELECOM concernant l'utilisation des installations de génie civil pour les réseaux de communications électroniques (*délibération n°5*),
- les conventions tripartites entre l'IME Toulouse Lautrec, l'hôpital Robert Ballanger et la Ville concernant les mises à disposition suivantes par l'IME Toulouse Lautrec :
  - d'un local pour la création d'un espace expérimental d'activités et de loisirs « l'Atelier Passerelle » (*délibération n°14*),
  - d'espaces pédagogiques et éducatifs au profit de la Mission Handicap, à titre gratuit (*délibération n°15*),
- les avenants à la convention de partenariat entre la Ville et le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique de la Seine-Saint-Denis concernant la mise à disposition d'heures d'enseignement par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, pour l'année 2015/2016 (*délibération n°20*),
- la convention d'étude relative aux modalités de réalisation et au financement de l'étude du pôle d'échanges et des aménagements intermodaux de la gare GPE (Grand Paris Express) d'Aulnay-sous-Bois, entre la Ville, le STIF et la SGP (*délibération n°22*),

**EMET** un avis favorable à la demande d'exploitation de la Société PANHARD DEVELOPPEMENT d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) située dans la ZAC des Tulipes, à Gonesse (*délibération n°4*),

**DECIDE** l'adhésion de la Ville au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP), au titre de la compétence du service extérieur des pompes funèbres (*délibération n°6*),

l'acquisition du droit au bail au 6 rue Jules Princet, afin de maîtriser l'offre commerciale sur ce secteur en mutation de la rue Jules Princet (*délibération n°8*),

l'acquisition à l'amiable d'un ensemble immobilier à usage de crèche privée situé 18 bis rue des Ecoles appartenant à la SCI CAMELINAT (*délibération n°9*),

**PROCEDE** à la désignation des représentants de la Ville pour siéger au sein du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) : M. EL KOURADI en tant que délégué titulaire et Mme RODRIGUES en tant que déléguée suppléante (*délibération n°7*),

à la désignation de M. Olivier AYMARD, Directeur des Ressources Humaines, en remplacement de M. Joël DE SOUSA, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'Association d'Entraide du Personnel Communal (AEPC) - (*délibération n°11*),

à la **désignation, à main levée, décidée à l'unanimité**, des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des Conseils d'Ecoles maternelles et primaires des différents groupes scolaires de la ville (*délibération n°21*),

**ADOPTE** le nouveau règlement de la Commission d'Attribution des Modes d'Accueil (CAMA), applicable à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 (*délibération n°17*),

**SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles, auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, pour les projets suivants :

- la création d'un espace de fabrication numérique, pour les années 2016, 2017 et 2018 (*délibération n°18*),
- l'organisation du Festival Les Futuriales et du Salon Croque Livres, au titre de l'année 2016 (*délibération n°19*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

**APPROUVE** le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - (*délibération n°2*),

**DECIDE** les créations et les suppressions de postes du Personnel communal, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°12*),  
la prise en charge des frais réels de mission liés aux fonctions électives (*délibération n°13*),

**ADOPTE** la participation financière des Seniors aux sorties promenades organisées au titre de l'année 2016 et des années suivantes (*délibération n°16*),

**REFUSE** de déclarer la liste des membres du Conseil Citoyen auprès du Préfet délégué à l'Egalité des Chances (*délibération n°23*),

---

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND** **connaissance :**

des décisions n° 764 à 811 inclus concernant :

- la maintenance de l'ascenseur pour le foyer club André Romand, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société EURO ASCENSEURS),
- la mission de contrôle technique pour le bâtiment Centre Administratif (Société SOCOTEC – Agence Seine-Saint-Denis),
- la maintenance du système de contrôle d'accès par bornes escamotables au Centre Administratif, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2017/2018 (Société CITEOS – SDEL TRAVAUX EXTERIEURS IDF),
- l'institution d'une régie et d'une sous-régie de recettes temporaires à la Ferme du Vieux Pays pour la patinoire, auprès de la Direction des Sports, du 12 décembre 2015 au 3 janvier 2016,

- la modification de l'institution de la régie de recettes pour percevoir la tarification de la location de salles, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015,
- la convention d'occupation du domaine public, dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël 2015, avec la SARL « Les marchés de Léon »,
- la mise à disposition d'un local commercial sis 18 route de Bondy au profit de la Société Marée du Cap de l'Eau, pour une activité de poissonnerie,
- la location et l'abonnement de bornes de télémise à jour de carte vitale (Société INGENICO),
- l'acquisition de licences Oracle (UGAP),
- l'achat d'un MAC PRO APPLE (Société France SYSTEMES – ECONOCOM),
- l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances Hiver – Printemps de la zone C, au titre de l'exercice 2016 (5 lots : Sociétés VELS VOYAGES, HPE et MAR I MUNTANYA),
- l'exercice du droit de préemption urbain sur le bien immobilier sis boulevard André Citroën, dans la zone d'activité de la Fosse à la Barbière, dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière portant sur une opération d'aménagement,
- la création de deux postes de relevage sis avenue Jean Jaurès (Société HB BTP),
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'agrandissement de la Police Municipale par la création d'une salle de supervision urbaine (Société LGX INGENIERIE),
- la mission de conseils aux administrés, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, dans le cadre des autorisations du droit des sols en matière d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (LE CAUE 93),
- la mise à disposition précaire et temporaire du pavillon sis 2 rond point Henri Dunant au profit de la SCI VAR-OISE,
- la signature des marchés passés en procédure adaptée, concernant :
  - l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'actualisation de l'étude sur le commerce de proximité (Société PIVADIS),
  - la location, l'installation et la maintenance d'une patinoire mobile, de ses annexes et de matériels de patinage pour l'année 2015/2016 (Société SYNERGLACE),
  - l'instruction des demandes d'autorisation pour les Equipements Recevant du Public (ERP) relevant de la catégorie 5, pour l'année 2015/2016 (Société QUALICONSULT),
  - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant le concert de JEREM programmé le 7 novembre 2015 (Association LABEL ADONE),

- l'acquisition de postes de travail recyclés, pour le renouvellement du parc informatique des écoles (Association Travailler et Apprendre Ensemble),
  - la fourniture de prestations de contrôle des installations électriques à l'occasion du Marché de Noël 2015 (Société SOCOTEC),
  - la fourniture de matériel horticole, au titre de l'exercice 2015 (8 lots : Sociétés DUPORT 95, GUILLAUME, et BMV-BRO MERIDIONALE DE VOIRIE),
  - le marché de télésurveillance, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société SECURITAS ALERT),
  - la maintenance pour un thermo-relieur BB2000, pour l'année 2016 à 2018 (Société CP BOURG),
  - la maintenance pour les machines de classement de marque KARDEX, pour l'année 2016 à 2018 (Société KARDEX),
  - la prestation d'externalisation de courrier par éditique pour les envois en nombre de la Ville (Société DOC'UP),
  - l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et le réaménagement du souterrain de la gare (Société EPDC),
  - le réaménagement de la rue Edgar Degas, dans le cadre de l'aménagement de l'espace public dans les différents quartiers, au titre de l'année 2013/2014, renouvelable jusqu'en 2016/2017 (Lot n°1 : Société COLAS IDF – Lot n°2 : BENTIN SAS),
  - l'accompagnement méthodologique du logiciel d'analyse financière « Regards » (Société Ressources Consultants Finances),
  - la mise à disposition de la Ville par Emmaüs Habitat de locaux sis 17 chemin de Roissy en France destinés à accueillir l'Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois (ACSA), à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015,
  - la maintenance de l'ascenseur installé à la mairie annexe du Gros Saule, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société KONE),
  - l'avenant n°1 au bail commercial entre la Ville et la SEMAD pour les locaux de la MEIFE sis 1 rue Auguste Renoir,
  - la location et l'entretien de matériel d'affranchissement, pour les années 2016 à 2018, et renouvelable jusqu'en 2019 (Société PITNEY BOWES),
- la signature des marchés d'appel d'offres ouvert, concernant :
    - la fourniture, la pose et la maintenance de voilages, doubles-rideaux, rideaux solaires, occultation, stores et accessoires, pour les années 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société DELTA BATIMENT),
    - les travaux de réhabilitation et de restructuration sur l'ensemble du réseau d'assainissement, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (divers lots),



- la fourniture et la livraison de titres restaurant pour le personnel communal, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société EDENRED),
  - la fourniture d'enrobés et d'agrégats divers pour l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société EVA INDUSTRIES),
  - les interventions en milieu scolaire pour des ateliers philosophiques dans les écoles Croix-Rouge 2 et Louis Aragon, de janvier à juin 2016 (Mme MILLION, auto-entrepreneur),
  - la mission de contrôle technique au sens de la norme NF P 03-100 et de vérifications réglementaires des installations électriques et de gaz, au titre de l'année 2015/2016, renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société QUALICONSULT EXPLOITANT),
  - la location de véhicules, au titre de l'exercice 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société Location des Cars Marie),
  - l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de janvier 2016 à août 2021 (Société DALKIA),
- la signature des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence concernant :
    - l'assistance et la maintenance des logiciels suivants :
      - Avenio (Société DIX),
      - Kolok (Société Arawak),
      - Civil Net Finances (Société Ciril),
    - l'hébergement du système de gestion d'accès du Veligo situé dans le parking de la gare d'Aulnay-sous-Bois (Société ALTINNOVA),
  - la signature du marché de gré à gré concernant l'assistance à la construction d'une maquette financière et à la finalisation du contrat unique (Société INGEROP).

*Lors de la séance du Conseil Municipal, une suspension de séance est observée de 21h40 à 22h10.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 27 janvier à 22h35.*



**Bruno BESCHIZZA**